

L'Association SHM crée son atelier numérique



Pour qui ?

Les personnes dont la mesure de protection est exercée par le Service Mandataire de l'Association

Comment ?

Ateliers animés par un « accompagnateur numérique » puis en accès libre tutoré



ACTION PUBLIQUE 2022



Pourquoi ?

Favoriser l'insertion et l'autonomie des personnes

* Première Association en France avec un service mandataire à créer un atelier numérique